



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan facilitent la demande de prestations par les parents de nouveau-nés

Un service quatre-en-un signifie moins d'efforts pour les nouveaux parents qui veulent enregistrer la naissance de leur bébé

Le 11 janvier 2016 Regina (Saskatchewan) Emploi et Développement social Canada

Grâce à un partenariat entre Emploi et Développement social Canada (EDSC), l'Agence du revenu du Canada (ARC) et eHealth Saskatchewan (eHealth), il sera plus facile pour les parents de nouveau-nés de demander des prestations fédérales et provinciales. Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos, et le ministre de la Santé de la Saskatchewan, l'honorable Dustin Duncan, ont annoncé aujourd'hui les nouveaux services regroupés à la naissance, qui permettent aux parents de la Saskatchewan de demander un numéro d'assurance sociale et les prestations canadiennes pour enfants pour leur nouveau-né lorsqu'ils enregistrent sa naissance.

Les faits en bref

- Après la naissance de leur enfant, les parents recevront un nouveau formulaire d'enregistrement de naissance amélioré et plus convivial, disponible dans les établissements de soins de santé de l'ensemble de la Saskatchewan. Ce formulaire facilitera leurs démarches d'enregistrement de la naissance de leur enfant et leur permettra de faire une demande pour bénéficier des services gouvernementaux connexes, notamment :
 - un numéro d'assurance sociale par l'entremise d'EDSC;
 - les prestations canadiennes pour enfants par l'entremise de l'ARC;
 - la carte santé de la Saskatchewan par l'entremise d'eHealth;
 - le certificat de naissance de la Saskatchewan par l'entremise d'eHealth.
- À l'aide du numéro d'assurance sociale de leur enfant, les parents peuvent ouvrir un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et ensuite faire demande pour divers programmes et prestations du gouvernement du Canada, y compris le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études.
- En présentant la demande de prestations canadienne pour enfants le plus tôt possible, les parents s'assurent de recevoir à temps le montant exact des crédits et des prestations auxquels ils ont droit.
- En plus de s'occuper de l'enregistrement des naissances, eHealth émet les cartes d'assurance-maladie et enregistre les décès, les mariages et les changements de nom qui surviennent dans la province.
- Les services regroupés à la naissance sont déjà offerts aux parents vivant dans les autres provinces.

Citations

« La naissance d'un enfant est un moment important dans la vie des parents. Grâce à notre collaboration avec le gouvernement de la Saskatchewan, nous simplifions les démarches afin que les parents passent plus de temps de qualité avec leur nouveau-né. »

– L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

« Le gouvernement du Canada s'engage à améliorer la rapidité du service afin de soutenir les Canadiens, notamment en les aidant à obtenir les prestations auxquelles ils ont droit. L'Agence du revenu du Canada collabore activement avec les ministères fédéraux et provinciaux, afin de faciliter et de simplifier les procédures pour les familles qui désirent obtenir des prestations canadiennes pour enfants à un moment de la vie qui peut être particulièrement exigeant. »

– L'honorable Diane Lebovillier, ministre du Revenu national

« L'arrivée d'un nouveau-né peut être un moment certes palpitant, mais également très exigeant pour les parents. Notre gouvernement s'engage à soutenir les nouveaux parents, et grâce à cet ensemble de services à la naissance, il sera plus facile et rapide pour les parents d'accéder aux services du gouvernement associés à la naissance d'un enfant. »

– L'honorable Dustin Duncan, ministre de la Santé de la Saskatchewan

« Nous comprenons que les nouveaux parents sont débordés lorsque leur famille s'agrandit et qu'ils n'ont pas beaucoup de temps pour remplir des formulaires. Si les parents peuvent accéder à quatre services gouvernementaux optionnels par l'entremise d'un seul formulaire complet, ils pourront passer plus de temps avec ceux qu'ils aiment. »

– Susan Antosh, directrice générale d'eHealth Saskatchewan

Liens connexes

[eHealth Saskatchewan \(en anglais seulement\)](#)

[Service Canada](#)

[Agence du revenu du Canada](#)

- 30 -

Renseignements

Bureau des relations avec les médias
Emploi et Développement social Canada
819-994-5559

media@hrsdc-rhdcc.gc.ca

[Suivez-nous sur Twitter](#) 

Philippe Brideau
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-941-6269

Lisa Adam
eHealth Saskatchewan
Bureau : 306-337-0976
Cellulaire : 306-540-5816
lisa.Adam@ehealthsask.ca